



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/005

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE SÉLECTION DU GROUPE D'ACTION LOCAL GRAVES ET LANDES DE CERNÈS

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 28

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date de convocation : 27 janvier 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 27 janvier 2023

Secrétaire de séance : Martine TALABOT

**Le 2 février de l'année deux mille
vingt-trois à 18h30**
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Le procès-verbal du 8 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P (visio)		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	E	M. CLAIR
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PÉREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	E	M. GILLET
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	M. GACHET	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	Mme TALABOT	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
DUMESNIL Mickaël	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P (visio)		LABASTHE Anne-Marie	E	Mme PRÉVOTEAU
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	E	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	E	M. MONGE
MÉRIAU Stéphane	P		POLSTER Monique	E	M. LAFFARGUE
MONGE Jean-Claude	P (visio)		SIDAOUI Alain	P (visio)	
SAUNIER Catherine	A		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	E	M. CHEVALIER
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	A	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	P (visio)		GIRAUDEAU Isabelle	P (visio)	
AULANIER Benoist	E	M. MÉRIAU			

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/005

**OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU
COMITÉ DE SÉLECTION DU GROUPE D'ACTION LOCAL
GRAVES ET LANDES DE CERNÈS**

Vu la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014, dite MAPTAM,

Vu la programmation des fonds européens 2021-2027 fixée par l'Union Européen,

Vu le dossier de candidature à l'AMI Région sur le volet territorial des fonds européens approuvé à l'issue de la délibération n°2022/091,

Vu le courrier du Président de la Région Nouvelle Aquitaine en date du 9 décembre 2022 qui annonce la sélection de la candidature portée par la CCM,

Considérant la convention Autorité de Gestion /Groupe d'Action Local en cours d'élaboration pour la mise en place du GAL Graves et Landes de Cernès porté par la CCM,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

1. Contexte

L'Union Européenne accompagne des dizaines de milliers de projets depuis plusieurs décennies. Tous les 7 ans, ses pays membres fixent ensemble les montants des programmes d'aides. Ces fonds viennent soutenir les politiques européennes déployées au niveau des Etats et des Régions. Une nouvelle génération de programme a ainsi été votée pour la période 2021-2027.

Depuis plusieurs générations de programmes, les Régions confient aux Groupes d'Action Locale (GAL) le soin d'élaborer une stratégie de développement local pour répondre aux besoins spécifiques d'un territoire. Ainsi, la Région Nouvelle-Aquitaine a diffusé un appel à candidature auquel la Communauté de Communes de Jalle-Eau-Bourde (CC JEB) et la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) ont répondu conjointement en 2022.

Cette candidature va permettre la création d'un GAL, porté par la CCM, composé d'élus et de représentants d'entreprises, de tiers-lieux, de l'Économie Sociale et Solidaire, de l'environnement et de la transition écologique, des deux intercommunalités. A partir de 2023, ils décideront de l'attribution des subventions européennes pour les projets répondant à la stratégie de développement local du territoire élaborée lors de la candidature.

2. Contenu

Le Comité de Sélection, instance décisionnelle du GAL, a pour rôle de veiller à la bonne mise en œuvre et à l'évaluation du volet territorial pour la programmation 2023-2027. Il se réunira approximativement quatre fois par an pour décider de l'attribution des subventions et des règles de fonctionnement du GAL. Les membres du Comité devront également contribuer à renforcer la visibilité du GAL et à faire connaître son action, ainsi que les dispositifs de soutien associés, auprès des porteurs de projets éventuels. Par ailleurs, afin de respecter les règles en matière de conflits d'intérêts, ils ne pourront participer à la prise de décision pour les dossiers qui les concernent. Enfin, le suppléant ne pourra voter qu'en cas d'absence du titulaire associé. Il ne peut remplacer un autre titulaire ou un autre suppléant.

Dans ce cadre, il est demandé à la CCM de désigner 3 binômes (titulaire/suppléant).

Il est proposé que les élus nommés ci-après puissent siéger au sein du Comité de Sélection du nouveau GAL Graves et Landes de Cernès sur le périmètre des Communautés de Communes de Montesquieu et de Jalle-Eau-Bourde.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/005

**OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU
COMITÉ DE SÉLECTION DU GROUPE D'ACTION LOCAL
GRAVES ET LANDES DE CERNÈS**

Titulaire	Suppléant
DUFRANC Michel	AULANIER Benoist
CLEMENT Bruno	BURTIN-DAUZAN Nathalie
TAMARELLE Christian	LAGARDE Valérie


Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Valide la désignation des élus désignés ci-dessus comme représentants de la CCM au Comité de Sélection du GAL Graves et Landes de Cernès,
- Autorise le Président à mener toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 2 février 2023



Martine TALABOT
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu